

REFONDATION...

Les obstacles s'accumulent. Ils étaient prévisibles !

Ainsi, dans l'interview donnée à MEDIAPART, le sociologue François Dubet (ancien conseiller de Vincent Peillon) estime aujourd'hui que :

- « Il y a peut-être eu du côté du ministre une sous-estimation du caractère profondément conservateur du système » ...
- «... la rue de Grenelle vit dans la terreur de déclencher des incendies partout » et n'ose prendre « ... le risque de mettre 500 000 enseignants dans la rue (en expliquant) un peu plus clairement ce qu'on attend d'un enseignant, par exemple en termes de présence, de participation à la vie des établissements, d'engagement dans les projets ».



Face à ces obstacles : SOYONS REALISTES, DEMANDONS LE POSSIBLE !

Il existe une minorité d'enseignants (notamment militant dans les mouvements pédagogiques et agissant de manière isolée) prêts à « s'engager dans les projets » (de la refondation), à « participer à la vie des établissements » (engagés dans la refondation) et en conséquence à modifier leur temps de « présence ».

Des « projets » comportant explicitement une rupture avec l'école qui sélectionne, formate, et contribue à l'accroissement de l'inégalité sociale.

Ce qui est POSSIBLE, c'est de faire appel à des volontaires, souhaitant former des équipes prêtes à collaborer avec les coéducateurs locaux (militants de l'Education Populaire , associations de parents, élus) pour initier ces projets, montrer à leurs collègues, aux parents, l'intérêt des changements envisagés pour l'éducation, l'enseignement, contribuer au projet émancipateur, et ainsi redéfinir le statut de l'enseignant.

Ce qui est POSSIBLE, c'est de lancer partout où les situations s'y prêtent, notamment dans les « Villes Educatrices », des projets de Recherche-action faisant appel à ces enseignants volontaires.

Ce qui est POSSIBLE , c'est que le Conseil de l'Innovation institue des dispositions dérogatoires permettant de constituer ces équipes sur la base d'un contrat, dispositions justifiées par la nécessité de procéder par étapes pour rendre acceptable et souhaitée une généralisation de la refondation.

C'est POSSIBLE : des expérimentations (1) l'ont prouvé.

Il faudrait seulement que les militants pédagogiques et les syndicalistes émancipateurs s'en persuadent !

Raymond Millot

(1) Ainsi, Grenoble a adopté un projet éducatif novateur au profit d'un quartier neuf (la Villeneuve).
Projet qui à l'origine visait à :

- encourager un lien entre les écoles, les activités de loisirs éducatifs (Maisons de l'enfance) au sein d'une architecture commune
- faciliter l'ouverture de l'école aux parents et à la vie du quartier (école intégrée aux bâtiments d'habitation)
- faciliter l'ouverture du collège aux activités culturelles et de formation pour adultes (intégration architecturale collège, médiathèque, centre audio-visuel) dans la perspective de « l'éducation tout au long de la vie ».

Sur les bases définies par la municipalité, le Recteur (!) a encouragé le lancement d'une réflexion

citoyenne ouverte à tous.

Des parents d'élèves, des militants associatifs et syndicaux s'intéressant au projet ont constitué des commissions (120 personnes) qui ont travaillé pendant 6 mois et ont élaboré un «projet de charte» qui a fait office de contrat.

Ecoles et collège ont été dotés d'un statut expérimental sous la tutelle de l'Institut National de la Recherche Pédagogique, ce qui a permis de constituer des équipes d'enseignants volontaires sur la base du projet de Charte.

Le projet mis en œuvre s'est heurté, évidemment, à l'Académie contrainte de supporter le statut dérogatoire et la responsabilisation des équipes, l'autonomie pédagogique, l'ouverture de l'école. L'expérience montre qu'il est POSSIBLE de résister au tropisme institutionnel normalisateur quand le projet est solidement défendu et porté par les acteurs et par les élus locaux (celui de Grenoble a résisté 30 ans.).

